



PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rencontre avec les associations de protection de l'environnement – éléments d'actualité biodiversité

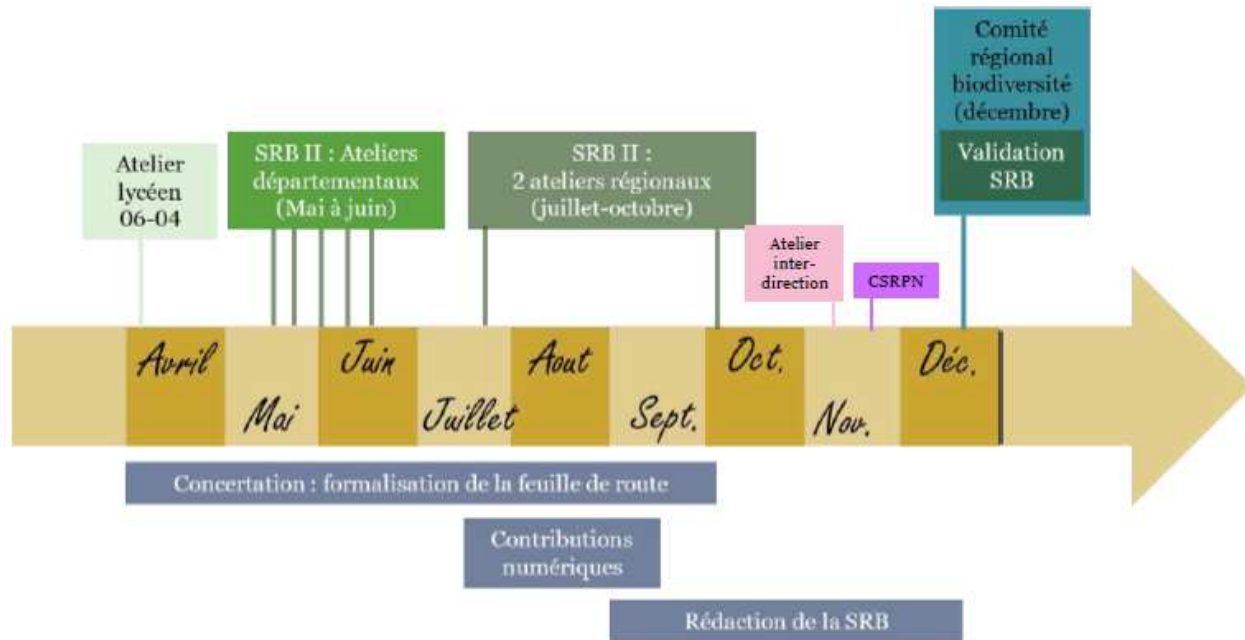
DREAL Pays de la Loire

4 décembre 2023



Stratégie régionale biodiversité (SRB) 2024-2030

SRB 2024-2030 : étapes de la concertation



SRB 2024-2030 : bilan de la concertation

2 Ateliers régionaux en juillet

5 Ateliers départementaux
entre avril et juin

340 participants représentant la diversité
des acteurs de la biodiversité

60 Lycéens éco-délégués mobilisés

Env. **200** idées proposées et travaillées

2 mois de consultation
en ligne

105 contributeurs

250 contributions
(nouvelles idées et commentaires)



Une SRB 2024-2030 en 4 AXES



1

CONNAITRE

et renforcer l'expertise sur la biodiversité
2 actions

2

AGIR

en faveur de la préservation des habitats et des
espèces dans un contexte de changement
climatique
4 actions

3

PLANIFIER

et aménager nos territoires en prenant en compte
notre capital naturel
4 actions

4

MOBILISER

et former les acteurs territoriaux, les citoyens et les
jeunes générations
3 actions



ZOOM SUR les sujets ayant fait l'objet de nombreux échanges et contributions

1

CONNAITRE

et renforcer l'expertise sur la biodiversité

Développement d'outils d'observation de la biodiversité

- Lancer un programme de connaissance pour combler les lacunes (ex – biodiversité des sols)
- Un programme scientifique de type « Sentinelles Nature & Climat »
- Homogénéiser des protocoles et des indicateurs de suivi

Diffusion de la connaissance

- « Le SINP est à ce stade peu accessible, et les données difficiles à traiter pour les citoyens. »
- « Faire connaître largement la faune et la flore menacées en Pays de la Loire, et communiquer sur les causes de leur disparition (anguilles, lamproies, gravelots...). »
- « Rendre accessible l'ensemble des données naturalistes et des publications disponibles auprès des décideurs et des acteurs. »

Création d'une cellule d'assistance technique et financière

- « Cette cellule d'assistance pourrait être territorialisée en associant des acteurs du territoire déjà implantés et potentiels relais directs. »
- « Il existe déjà des structures qui font ses accompagnements : coordonner sans recréer. »



2

AGIR

en faveur de la préservation des habitats et des espèces dans un contexte de changement climatique

Les aires protégées

- Renforcement des activités de police environnementales et montée en compétence des gestionnaires
- Stratégies et outils d'acquisitions foncières (CSRPN)

Santé globale

- Articulation avec le PRSE 4
- Territorialisation et concrétisation de cette problématique qui interroge + des souhaits exprimés pour rendre ces propositions plus opérationnelles
- Des vigilances exprimés sur la maîtrise des risques sanitaires.

Préservation des milieux

- Le **bocage** cristallise de nombreuses attentes
- La protection et la reconquête des **zones humides**
- Préservation et restauration des **habitats forestiers** et augmentation de la surface forestière
- Préserver les fonctionnalités écosystémiques des **zones littorales** et rétro-littorales permettant une évolution naturelle du trait de côte.

La question agricole

- Les agriculteurs mentionnés à de nombreuses reprises comme des acteurs incontournables
- Une nécessité d'accompagner et de former la profession : prioritaire!
- Instituer des territoires zéro rejets
- Rémunération des services rendus / PSE



Sobriété foncière

- Concrétisation des objectifs « Zéro artificialisation nette » avec des attentes en terme d'ambition portée par les collectivités sur le sujet.
- Quelques interrogations sur la place de l'expérimentation/promotion de la réversibilité des aménagements dans une SRB.

Outils fonciers

- Les Obligations réelles environnementales souvent citées comme pertinents...
- ... mais qui cristallisent aussi également quelques craintes de la profession agricole
- « Les ORE ne sont pas suffisamment accompagnées financièrement par les Collectivités ou l'Etat »

Mobilisation des entreprises

- Démarches volontaires et stratégie RSE
- Evaluation de leurs impacts + interrogation du modèle économique au regard de la biodiversité et du changement climatique en vue d'anticiper les mutations
- Des APP et autres dispositifs incitatifs pour mobiliser les entreprises dans des démarches d'accompagnement

Formation

- **Planification & aménagement** : de nombreux commentaires allant dans le sens de la formation des décideurs et des équipes dirigeantes
- **Biodiv & bâti** : la priorité est de former les urbanistes, les architectes
- **Nature en ville** : formation des agents et responsables des SEVE et des entreprises d'espaces verts



4

MOBILISER

et former les acteurs territoriaux, les citoyens et les jeunes générations

Gouvernance régionale de la biodiversité

- « *Beaucoup trop d'instance dans tous les sens. On n'y comprend plus rien. Et perte d'efficacité par la dilution des moyens humains et financiers.* »
- « *Ne pas ajouter aux millefeuille des structures mais coordonner les actions.* »

Coordination des financeurs

- Coordonner les différents dispositifs d'aides existants
- Susciter et faciliter les échanges et développer une culture commune autour d'une analyse des projets structurants tout au long de l'année.
- Un point de vigilance sur les financements accordés : « *OUI à la simplification des guichets, NON à la simplification des exigences* ».

Initiatives citoyennes

- Une demande d'AAP et de dispositifs de mobilisation à destination des citoyens

Rapprochement des jeunes et de la nature

- Agir dans le cadre de dispositifs reconnus par l'Education nationale et en partenariat avec le rectorat.
- Ces actions de formations des jeunes doivent être réalisées par des personnes formées, compétentes et objectives, dans le cadre d'objectifs pédagogiques partagés.



Actualités sur les haies

- **Travaux régionaux** (guichet unique, cartographie dynamiques, procédure simplifiée de DEP) : suivent leur cours ; point d'avancement prochainement
- **Plan régional en faveur de la haie** : réunions le 18 septembre et le 17 novembre au Conseil régional (Région/DRAAF)
- **Pacte en faveur de la haie** : Etat, présenté le 29 septembre par les ministres ; 7 axes : connaissance et planification des haies, richesse écologique des haies, valorisation économique de haies, gestion des haies, simplification normative, gouvernance.
- Travail en cours d'articulation des dispositifs ...

+50 000 km de haies d'ici 2030

Le plan « haies », piloté par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, vise à restaurer la biodiversité dans les milieux agricoles tout en valorisant les produits des haies.



OBJECTIFS

- 1 Préserver les haies existantes et planter 50 000 km de haies supplémentaires d'ici 2030.
- 2 Stocker +7 millions de tonnes de carbone d'ici à 2030 dans les haies et dans les sols.
- 3 Gérer les haies, agricoles comme non agricoles, pour créer, protéger la biodiversité.
- 4 Restaurer les continuités écologiques au sein des territoires.
- 5 Valoriser nos paysages et notre patrimoine naturel et rural.

MÉTHODE

- Territorialisation pour adapter les haies aux conditions locales.
- Développement des filières de graines et plants d'espèces adaptées et patrimoniales.
- Développement du conseil avec les associations et les chambres d'agriculture.
- Formation des acteurs : agriculteurs, élus locaux et entrepreneurs.
- Formation dans les lycées agricoles à la gestion des haies.

110
millions
d'euros par an

VALORISATION

- Inscription dans la séquence ESC (écrit, réduits, compensés)
- Mise en place de crédits biodiversité et de crédits carbone.
- Structuration des filières locales bio-énergie.

SUIVI

Création d'un observatoire de la haie pour suivre l'évolution du linéaire de haie et piloter la gestion durable du linéaire.

RÉGLEMENTATION

- Sécurisation juridique des haies : notamment pour les propriétaires et gestionnaires, avec une simplification et une harmonisation des règles.
- Reconnaissance du caractère dynamique des haies et accompagnement des travaux de gestion.

PARTENAIRES

État et ses agences, agriculteurs, associations, collectivités territoriales, coopératives et sociétés privées gestionnaires de linéaires.

- CP national du 29 sept 2023 de Marc Fesneau et Sarah El Haïry
- Budget de 110 M€
- Gain net du linéaire de haies de 50 000 km d'ici 2030 + conservation des haies existantes
- 25 actions développées en feuilles de route d'ici fin novembre 2023
- déploiement dans les territoires dès début 2024 via les Régions
- Concerne les haies agricoles et non agricoles.

PAT aires protégées 2022-2024 des Pays de la Loire

- Point d'avancement de la mise en œuvre du PAT 2022-2024 : bilan 2023 et perspectives pour 2024

Actualités budgétaires

- **AMI pour 2024 :**
 - rappel du calendrier (remontée des demandes au ministère en septembre année N-1, attribution de l'enveloppe fin décembre, arbitrages en interne DREAL en janvier année N, notification en février, conventionnement en février-mars-avril)
 - plus de marges en 2024, sous réserve de faire rentrer les projets dans les bonnes cases.
- **Fonds vert 2023 :** bilan de la mesure SNB

Département	Dossiers validés	Aide totale attribuée	Enveloppe actualisé**	Pourcentage total de consommation
44	22	3 216 898,84 €	-	-
49	20	1 079 518,35 €	-	-
53	9	174 324,51 €	-	-
72	10	404 677,55 €	-	-
85	20	809 809,55 €	-	-
Régional	8	689 150,42 €	-	-
Total	89	6 374 379,22 €	6 470 076 €	100,0%

Actualités budgétaires

- **Dotation biodiversité en 2024 :**

- crédits pérennisés, montant vraisemblablement supérieur aux crédits FV 2023
- tous les crédits sont basculés sur le budget de la DREAL (BOP 113) et renommés « dotation biodiversité » (disparition du fonds vert). Donc grosse enveloppe biodiv en 2024.
- pour les projets territoriaux qui seront déposés au fil de l'eau en 2024, toujours 4 axes d'intervention (continuité du Fonds vert) :
 - mise en œuvre de la SNAP
 - protection des espèces (plans nationaux d'action terrestres + pollinisateurs)
 - réduction des pressions (lutte contre les EEE)
 - restauration et continuités écologiques (TV en dehors des villes)
- instruction : DREAL pour SNAP et PNA, subdélégation des crédits à l'AELB pour restauration/continuité, EEE et pollinisateurs.
- communication : cahiers d'accompagnement à venir + communication plus ciblée